



Conjoint filmé sur lieu de travail durant la pause déjeuner

Par **Kelly33**, le **02/11/2020** à **19:34**

Bonjour, Mon conjoint a été filmé durant sa pause repas par une tierce personne sans donnée son accord il y a 4 ans. Cette personne a contacter récemment le directeur de mon conjoint l'informant l'avoir filmé entrain de tiré des coups de feu. Chose complètement fausse. Sauf que mon conjoint a été reçu par le directeur et menacé de licenciement si la video en question laisse apparaitre mon conjoint entrain de tiré des coups de feu. Que peux ton faire ?
Cordialement

Par **Visiteur**, le **02/11/2020** à **20:33**

Bonsoir
Ces coups de feu ont été tirés pendant la pause déjeuner, il y a quatre ans?
Si "chose complètement fausse" il ne peut pas exister de vidéo ?

Par **Louxor_91**, le **02/11/2020** à **20:35**

Bonjour,
si cette affirmation est fausse votre mari ne risque rien ? Je ne vois donc pas ou est le problème ? Sauf si... l'affirmation est vraie !

Par **P.M.**, le **02/11/2020** à **23:06**

Bonjour,
Ce sujet devrait être transféré en Droit du Travail...
Il faudrait déjà savoir dans quelles conditions auraient été tirés ces coups de feu et éventuellement contre qui...

Si le salarié était convoquée à un entretien préalable, je lui conseillerais de s'y faire assister de

préférence par un Représentant du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par un Conseiller du Salarié, comme cette possibilité devrait être rappelée dans la convocation...